



## **COMMISSION SPORTIVE JEUNES**

### **SAISON 2025/2026**

**PV N°64**

**En distanciel ce jour le 28/04/2026 pour le pôle foot à 5**

**Présents** : FERNANDEZ Marie-France - BIANCUZZI Wilfried - FARGEOT Gary

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [secretariat@dordogne-perigord.fff.fr](mailto:secretariat@dordogne-perigord.fff.fr), le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.*

Début de la réunion 14h                      Fin de la réunion 18h30

La commission valide les plateaux de la journée du 25 avril 2026.

#### **U9 Niveau 1**

1 seul plateau s'est joué à Creysse en lever de rideau de l'équipe seniors 12 équipes présentes.  
En raison de la journée foot à 8, le 2<sup>ème</sup> plateau est annulé. Bonne participation pour le foot à 8.  
Absence de Sarlat Marcillac

#### **U9 Niveau 2.**

8 plateaux se sont joués avec une participation moyenne malgré le retour de vacances.  
2 plateaux ont été regroupés sur le secteur BERGERACOIS (au Fleix).

#### **U7**

Participation : 52 équipes sur 86 ont retourné leur feuille de présence.  
Manque à ce jour les documents de CHANCELADE MARSAC et LA CATTE. Une relance a été envoyée et les clubs seront amendés de 10 € chacun.

Le pôle Foot à 5 proposera d'établir la saison prochaine un tarif amendes pour le foot à 5 (feuille plateau, feuille présence...). A ce jour, l'amende de 10€ semble peu convaincante. Les feuilles de présence et de plateau sont les documents officiels à fournir obligatoirement.

#### **Recomposition des plateaux pour les journées du 2/5 et 9/5**

En raison de prévision d'absences de nombreux clubs, un sondage a été proposé dès lundi à tous les clubs. La majorité des clubs ont répondu via leur WhatsApp secteur.